



2. DES ENJEUX TRANSVERSAUX ?

L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES SECTEURS APEF

Le secteur non marchand, et plus particulièrement les secteurs APEF, réunissent des institutions qui ont certains principes communs et qui développent des activités dont la plus-value sociale doit être sans cesse défendue.

Toutefois, c'est le plus souvent le caractère hétérogène et éclaté du secteur qui est mis en avant et qui réduit la possibilité d'une identité commune. On insiste par exemple sur la forte diversité des activités, des qualifications et métiers en activité, du public pris en charge...

Les caractéristiques des organisations sont également très diverses : taille des structures, modalités de subvention des pouvoirs publics, nombre de commissions paritaires, etc. Il semble toutefois important, en guise de conclusion, de rappeler quelques enjeux communs des secteurs.

LES PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET LEURS IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS

On peut souligner trois types d'évolution démographique qui seront rencontrés dans les prochaines années et auront un impact sur les secteurs APEF.

Premièrement, alors qu'au 1er janvier 2007, 16,53% de la population wallonne avait 65 ans et plus, les projections démographiques estiment que ce pourcentage passera à 25,91% d'ici 2060. Selon l'Unipso, les services d'aide familiale seront touchés par cette évolution (Unipso, 2009).

Deuxièmement, même si la part des jeunes aura tendance à diminuer dans les années qui viennent, l'augmentation de cette population en chiffre absolu se poursuivra, ce qui nécessitera de poursuivre le développement des milieux d'accueil à l'enfance et des services dédiés à la jeunesse.

Troisièmement si le taux de risque de pauvreté ne diminue pas, la quantité de personnes en risque de pauvreté continuera à augmenter proportionnellement à l'augmentation de la population, ce qui impactera sur l'ensemble des services dans les secteurs qui nous intéressent.

LE SOUTIEN PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Toutefois, les évolutions démographiques et sociales ne constituent pas un prédicteur suffisant du développement futur des secteurs par le biais du soutien public. Selon le CRISP, le secteur non marchand est largement tributaire des politiques publiques et son champ sera donc amené à se développer ou à se résorber selon la décision politique (Dryon & Krzeslo, 2003).

En conséquence, l'évolution du secteur doit être comprise non seulement en regard de l'évolution des besoins des populations, mais aussi en regard des moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour y répondre : « Ainsi, vieillissement de la population, évolution sociétale et technique, contraintes budgétaires et choix politiques sont autant de facteurs qui conditionnent l'avenir du secteur » (Forem, 2014: 1).

LA QUALITÉ DES EMPLOIS ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Enfin, si l'emploi et l'importance des secteurs APEF augmentent rapidement, il est également important de questionner la nature des emplois proposés, notamment concernant le régime de temps de travail, la rémunération... L'amélioration des conditions de travail ainsi que la professionnalisation continue des secteurs sont des préoccupations centrales des Fonds et de l'APEF.